



Rencontre Régionale

Tunis le 29 Juin 2012

**Le nouveau contexte dans les pays Sud de la Méditerranée,
les besoins de la société civile et ses attentes par rapport à l'Europe**



Rôle, place, attentes de la société civile des PPM, et réponse de l'Union Européenne

Une année après l'avènement du dit printemps arabe, plusieurs pays vivent leur phase de transition. Cette phase se caractérise par une diversité de situations qui est propre au contexte de chaque pays.

Elle demeure néanmoins, partout l'expression d'un redéploiement voire d'une reconstruction des forces sociales et politiques et de la mise en place de mécanismes institutionnels et de négociation voire de fondation constitutionnelle pour certains États.

La société civile connaît dans ce nouveau contexte une effervescence sans précédent, donnant naissance à de nombreuses nouvelles organisations activant dans tous les domaines de la vie sociale et culturelle, les droits de l'Homme, le social, les femmes, les jeunes, l'immigration, l'environnement, la culture, l'emploi, ...

Diverse et plurielle, la société civile est plus que jamais présente dans ces mutations profondes que connaissent ces sociétés et apparaît comme une composante incontournable, voire nécessaire dans toutes les initiatives, dans tous les débats publics et politiques, qu'ils soient consensuels ou contradictoires, qu'ils relèvent du socio-économique, du caritatif, du domaine des droits humains, des femmes, des jeunes, de l'environnement, ou du politique au sens le plus large du terme.

Aujourd'hui, la société politique, les forces économiques, le monde de la culture, et les citoyens de tout bord, font appel à la société civile pour les appuyer, et pour participer à leurs projets.

Dans ce mouvement d'émancipation, les OSC se sentent comme investies d'une mission qui donne toute sa place à cette Société civile, dans les différents sphères de la vie sociale, politique économique et culturelle, et donc un rôle à jouer dans les nouvelles orientations et les nouveaux choix déterminants dans les projets de société en construction, qui se dessinent à l'horizon de chaque société.

Ce rôle s'inscrit de manière très particulière dans chaque contexte particulier et à chaque étape de cette mutation sur la voie de la transition, et c'est ce qui fait à la fois la complexité et la richesse de ces mutations que traverse à l'heure actuelle le monde arabe.

Face à ce nouveau contexte, l'Union Européenne était amenée à porter une attention plus particulière aux Pays Partenaires Méditerranéens, ce qui coïncidait avec la révision à mi - terme de la PEV.



A cet effet, des ajustements sont envisagés au niveau des stratégies de la libéralisation des échanges, et des mesures spécifiques pour l'aide des Pays Partenaires Méditerranéens en transition sont en train d'être mises en place.

En outre, l'attention de l'Union Européenne était portée en particulier sur le rôle nouveau de la Société Civile et sa place dans l'objectif d'un appui plus actif et d'un renforcement institutionnel l'aidant dans l'accomplissement de ce rôle.

Objet de la Rencontre Régionale de Tunis

C'est dans ce cadre que le Programme Société Civile Euromed, consacre sa deuxième Rencontre Régionale à cette question à l'ordre du jour, et dont le thème portera précisément sur « Le nouveau contexte dans les Pays du Sud de la Méditerranée, les besoins de la Société Civile et ses attentes vis à vis de l'Europe ».

Cette rencontre se tiendra le 29 Juin, à Tunis, avec une trentaine de représentantes et de représentants de la Société Civile et de la plateforme Euromed. Elle a pour objectifs d'étudier d'une part, la place et le rôle actuels de la société civile dans le nouveau contexte des PSM, d'identifier ses besoins et ses attentes au vu de ce contexte, et d'appréhender et d'apprécier d'autre part, la réponse européenne, eu égard ces attentes, en y émettant les recommandations nécessaires.

Cette problématique passera par la compréhension du partenariat et des défis qui s'imposent et sur les attentes des PPM par rapport à leurs partenaires européens et la nature de leur intervention.

Les débats seront notamment introduits et cadrés par 3 interventions des experts sur les volets suivants :

* Le contexte politique, l'état des libertés, les attentes de la société civile, seront abordés dans un premier temps pour identifier l'état des lieux du contexte politique de celui des Droits humains, des libertés publiques et individuelles, pour les différentes catégories (les femmes, les jeunes, les populations déshérités et des régions défavorisées...) et des médias. Cet état des lieux permettra de poser les questions de positionnement des OSC par rapport à ce nouveau contexte, quant à la spécificité de leur rôle et de leur démarche dans le nouveau panorama socio politique, ainsi que de leurs besoins particuliers et pour répondre aux objectifs des révolutions du printemps arabe.

* Le contexte socio-économique, les défis de la coopération économique, les échanges extérieurs avec l'Union Européenne et la demande de la société civile sont les termes du second axe, qui présentera la problématique de deux types de défis :

- les défis internes liés aux conditions politiques, économiques et sociales de la période transitoire surtout sur l'emploi et l'emploi des jeunes et des diplômés en



particulier mais aussi les femmes, les disparités régionales et autres...

- les défis externes, liés aux conditions proposées par les partenaires (fonds monétaires, banques européennes et EU), ainsi que la proposition d'approfondir les accords de libre échange.

* La réponse de l'Europe sera le troisième niveau d'intervention qui proposera une présentation de la stratégie de l'UE et de ses instruments et notamment de l'ajustement de sa politique de voisinage en direction du renforcement de la société civile, et de son rôle dans le nouveau contexte

Les questions soulevées par ces problématiques feront l'objet d'un débat qu'on espère être le plus fécond, par les participantes et les participants, sur la compréhension du partenariat et des défis qui s'imposent et sur les attentes des PPM par rapport à leurs partenaires européens et la nature de leur intervention, face à ces défis et notamment à la demande de la société civile.